Image not found or type unknown

J'ai subis une agression le 23/10/2010

Par **brahimi**, le **07/06/2012** à **20:05**

le 7 juin 2012 j'ai été convoquée au tribunal de police je me sui sfaite agresser par une jeune femme qui m'a extirpé de ma voiture alos que j'étais avec mes enfntas j'ai donc enlevé ma ceinture en lui demandant ce qu'il lui arivé, et là comme une furie elle me griffe le visage et je remonte dans mon véhicule et la une deuxième fois rebelotte ellle vient toujours vers moi arrété au feu rouge et là elle prétent que je l'ai étranglé alors que je ne l'ai aucunement touché a paart tiré ses cheveux mais elle a prétendue que je l'avais étrnglé et là le procureur lui demande vous avez pris des photos et là elle lui dit je les ai perdu et elle aporté plainte 4 jours aprés soit disant l'avoir étranglé, elle n'as pas assisté à la confrontration et le procureur lui demande si elle avait pris son véhicule chez un garagiste elle affirme que non et qu'elle a perdu les photos et elle demande 3000 euros de dommages et intérets, alors mon avocats à demandé la méme chose en sachant que mes filles de 5 et 3 et demi était dans le véhicule et qu'elles hurlées que maman va se faire tuer . oilà mon histoire et je vous jure que je ne l'ai méme pas étrangler Dieu m'en ait témoin. merci pour votre répose

Si seul Dieu vous en est témoin , il sera difficile de lui faire produire une attestation 202 NCPC
Seul Moïse a pu obtenir un autographe.....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés